INVESTIR AU CAMEROUN

Mars 2013 - N° 12

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Electricité : bientôt le bout du tunnel !

Assurances : le Cameroun veut la première place

Deux produits camerounais reconnus « Indication géographique protégée »

Une seconde cimenterie à Limbé

Participez à l'édification du Cameroun de demain

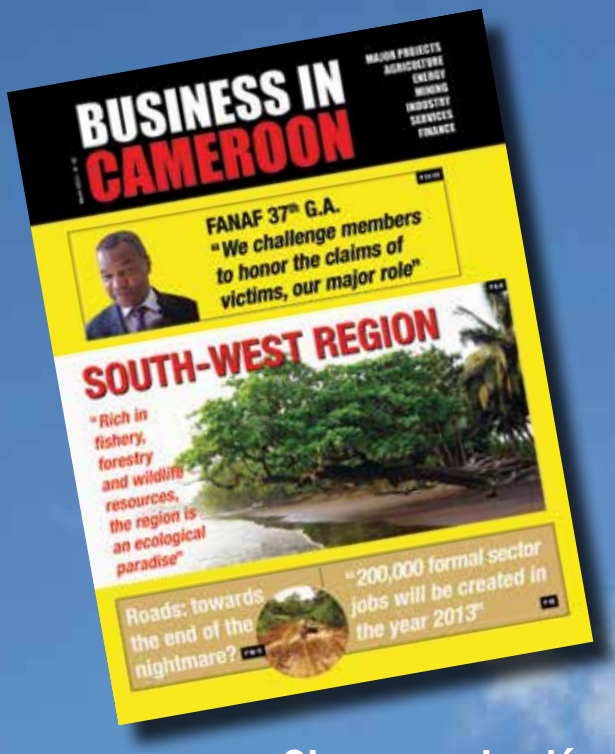

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres et Bruxelles
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

Bientôt le bout du tunnel !

Sauf imprévu, le Cameroun verra cette fin de mois le bout du tunnel avec la fin des délestages. Après quelques jours d'essais techniques, la centrale à gaz de Kribi entrera en fonction et injectera 213 MW dans le réseau du pays. Le retour des pluies fera le reste en offrant aux centrales hydroélectriques nationales davantage de puissance. D'une situation de déficit de 125 MW, le Cameroun devrait ces prochaines semaines enregistrer un surplus d'énergie de 212 MW.

Toutefois l'embellie sera de courte durée. Le Ministère de l'énergie et de l'eau ne pourra pas se reposer très longtemps sur ses lauriers. L'économie camerounaise se développe à grande vitesse. Un tissu industriel émerge, les grands chantiers se multiplient et un nombre croissant de ménages commence à goûter au confort de l'habitat et aux joies de la consommation… Les besoins énergétiques nouveaux, évalués à 8% par an, vont rapidement engloutir la faible avance chèrement acquise à Kribi. Selon Jérémie Bitanga, le directeur technique de la Kribi Power Development Corporation, le répit ne durera que jusqu'en 2015.

Et comme gouverner, c'est prévoir, d'ores et déjà de nouveaux chantiers doivent s'ouvrir. C'est la raison pour laquelle le gouvernement engage sans attendre l'extension de la centrale de Kribi pour 114 MW supplémentaires à mettre en service en début 2015, afin de porter la puissance totale du site à 330 MW. Ce bonus devrait donner au pays la marge nécessaire pour satisfaire la demande jusqu'à la mise en service des grands barrages hydroélectriques dont les premières pierres ont été posées récemment.

Avec les ouvrages de Lom Pangar, de Memve'ele ou encore de Noun-Wouri, le Cameroun entrera enfin dans le club très couru des pays émergents. Dès aujourd'hui les investisseurs internationaux doivent anticiper ce moment et regarder avec une attention particulière les opportunités que propose le Cameroun, locomotive de l'Afrique centrale.

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Mediamania Sàrl
19 rue de Veyrier
1227 Carouge/Genève - Suisse

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Agence ECOFIN, Ayissi LE BEAU,
Beaugas-Orain Djoyum, Mamadou CISSÉ,
Muriel Edjo, Brice R. Mbodiam.
www.agenceecofin.com

Opérateur
Séquence Media SA
www.sequencemedia.com
Maquette : Jérémie FLAUX,
Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
Mediamania Sarl, Genève
Benjamin FLAUX
Tél +41 78 699 13 72
benjamin.flaux@mediamania.pro
Au Cameroun
regiepubcameroun@mediamania.pro
Tél +237 99 41 60 15

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Gratuit – Ne peut être vendu

AU SOMMAIRE

03 • Bientôt le bout du tunnel !

06 • CASTING

08 • Le parc Waza, l'un des plus beaux parcs d'Afrique

10 • Alamine Ousmane Mey appelle les assureurs africains à investir au Cameroun

12 • 600 assureurs africains se sont retrouvés à Yaoundé

14 • « *Nous insistons pour que les Fonds de garantie automobile soient mis en place* »

16 • L'Arabie saoudite prête 5 milliards FCFA au Cameroun pour financer la route Sangmélima-Djoum

16 • Bientôt un pipeline pour interconnecter les principales villes camerounaises

17 • Camrail met six nouvelles locomotives sur les rails

18 • Les sociétés extractives du Cameroun ont généré plus de 1085 milliards FCFA en 2009 et 2010

19 • Conflit entre Affero Mining et Jindal Steel Power Limited à propos du gisement de Nkout

20 • Les coupures d'électricité réduites de 50% dans la capitale camerounaise, selon AES-Sonel

21 • Nouvelle bataille entre la SNH et KPDC autour de la mise en service de la centrale à gaz de Kribi

22 • Alucam réduit sa consommation d'énergie pour atténuer les coupures d'électricité

22 • Hysacam désignée meilleure entreprise de la ville de Douala

22 • Le groupe Bolloré Africa Logistics emploie 10 000 personnes au Cameroun

23 • Des entreprises et des banques parrainent 10 jeunes porteurs de projets

23 • G Power Cement va construire à Limbé une cimenterie d'une capacité de 800 000 tonnes

24 • Deux produits camerounais reconnus « Indication géographique protégée » au SIA de Paris

25 • Une production de 2000 tonnes de riz attendue en 2013 dans le département du Noun

26 • UTZ certifie les plantations de 400 producteurs de cacao au Cameroun

26 • 2400 sacs de fertilisants distribués aux producteurs de cacao et de café du Nord-Ouest

27 • La BAD accorde un prêt de 314 millions FCFA à l'IRAD pour la production de plants

27 • 1,4 milliard FCFA pour développer la pêche artisanale

28 • Paul Fokam va désormais se consacrer à son holding suisse Afriland First Group

28 • Standard Chartered Bank et BGFI désignées meilleurs spécialistes en valeur du Trésor

28 • Le Crédit Foncier du Cameroun allège son portefeuille d'impayés de 40 milliards FCFA

29 • Le Cameroun emprunte 25 milliards FCFA par émissions de bons du Trésor

29 • Désaccord sur les conditionnalités du Code d'incitation à l'investissement

29 • La non-maturation des projets plombe le Budget d'investissement public

30 • Alamine Ousmane Mey invite les opérateurs économiques à participer aux appels de fonds lancés par l'Etat

CASTING

MARTHE ANGELINE MINJA

La directrice générale de l'Agence de promotion des investissements du Cameroun (API), Marthe Angeline Minja, a été réélue le 12 février 2013 à Genève, en Suisse, au poste de directrice régionale pour l'Afrique de l'Association mondiale des agences de promotion des investissements. C'est la seconde réélection consécutive de cette Camerounaise à ce poste, après celles de 2010 et de 2006. Mme Minja, administrateur civil principal, a été, avant d'arriver à la tête de l'API, la secrétaire générale du Ministère du tourisme, et a dirigé la Commission de rédaction de la charte des investissements de la République du Cameroun pendant de longues années.

PIERRE HÉLÉ

Le ministre camerounais de l'Environnement, Pierre Hélé, a rendu public mercredi 13 février 2013 un communiqué rappelant que « *sont formellement interdits sur l'étendue du territoire national la fabrication, la détention, la commercialisation ou la distribution à titre gratuit des emballages plastiques non biodégradables à basse densité, ainsi que les granulés servant à leur fabrication* ». Ce communiqué rappelle par ailleurs que les opérations de tri, de collecte, de transport et de stockage des déchets sont soumises à la délivrance d'une autorisation du Ministère de l'environnement, de même que la fabrication, l'importation, la commercialisation et la distribution des emballages non biodégradables et des équipements électriques et électroniques. En réalité, c'est depuis la signature d'un arrêté daté du 24 octobre 2012 relatif à la réglementation de la fabrication, de l'importation et de la commercialisation des emballages non biodégradables que cette mesure d'interdiction a été prise. La récente sortie du ministre Pierre Hélé vise maintenant à la mettre en pratique.

IBRAHIM TALBA MALLA

Au terme d'un conseil d'administration de la Société Nationale de Raffinage (Sonara) tenu ce vendredi 15 février 2013 dans la ville de Limbé, Ibrahim Talba Malla a été désigné au poste de directeur général. Le nouveau DG de l'unique raffinerie du Cameroun était, avant sa nomination, le directeur général de la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH), entreprise publique camerounaise qu'il a pratiquement sortie du berceau. Il remplace à la tête de la Sonara Charles Metouck, qui a impulsé la modernisation de cette société à travers un vaste projet d'investissement de 200 milliards FCFA, projet au cours duquel le nom de M. Metouck a souvent été cité dans la presse pour des problèmes de rétro-commissions. A ce sujet, M. Metouck a d'ailleurs été plusieurs fois entendu par la police judiciaire.

ALICE MAGUEDJO

Le Syndicat des commerçants et détaillants du Wouri (Sycodew) envisage de créer cette année une mutuelle pour le financement de ses activités, à l'effet de pallier les insuffisances des banques et des structures de microfinance. C'est la principale nouvelle annoncée à l'issue de la réunion de rentrée 2013 de ce syndicat, en fin de semaine dernière à Douala. Selon Alice Maguedjo, la présidente du Sycodew, « *cette initiative a pour but de créer entre les membres un mécanisme alternatif de financement souple et accessible aux commerçants, face aux insuffisances des banques et des instituts de microfinance. Avec les banques et autres établissements financiers, c'est très compliqué. En général, c'est très difficile pour nous de satisfaire aux garanties exigées, quand les banques veulent bien jeter un coup d'œil sur nos dossiers de demande de crédits.* »

DOMINIQUE LAFFONT

Le président de Bolloré Africa Logistics, auquel appartient Camrail, a annoncé les travaux de réhabilitation de 175 km de voie ferrée entre Batchenga, dans la région du Centre, et Ka'a, dans la région de l'Est. Pour ce faire, après avoir pratiquement acheté tous les intrants rentrant dans la réalisation de ses travaux, Camrail a procédé il y a un peu plus d'un an, grâce à l'appui du gouvernement camerounais et à un financement de la Banque mondiale, à la réouverture de la célèbre carrière d'Ebaka, vers Belabo, dans l'Est du pays. Objectif : doter l'entreprise présidée par Hamadou Sali d'une autonomie en matière d'approvisionnement en ballast, élément essentiel dans la maintenance ferroviaire. Selon les prévisions actuelles, cette carrière, que Camrail a lourdement équipée, produira environ 245 000 m^3 de ballast, ce qui va permettre la rénovation des 175 km de voie ferrée avec des rails de 54 kg/ml.

ANDRÉ FOTSO

Lors de la 4ème édition du Cameroon Business Forum (CBF), présidé le 21 février par le Premier ministre Philémon Yang, le président du Groupement interpatronal du Cameroun (Gicam), André Fotso, a présenté au gouvernement les conditions nécessaires pour permettre au Cameroun de devenir un pays émergent. Pour André Fotso, cela passe par la mise en place d'un mécanisme qui rende exécutoires et quasi inaliénables les droits de propriété acquis par un tiers sur toute entité. Il faut aussi raccourcir les délais et la chaîne de décision par davantage de synergies et de complémentarités entre les différentes administrations publiques. Pour que l'action publique soit encore plus efficace, propose-t-il, « *il faut privilégier l'appel à concurrence comme mode de désignation des responsables, améliorer les systèmes d'évaluation des performances, définir une grille de rémunération plus attractive et indexée sur la performance, définir des budgets et des moyens logistiques en adéquation avec les objectifs assignés aux institutions et lutter contre la corruption* ».

Le parc Waza, l'un des plus beaux parcs d'Afrique

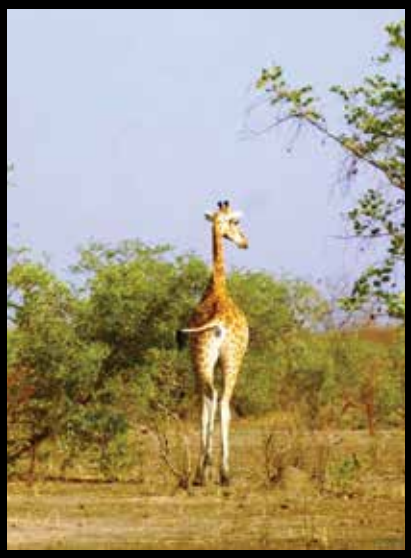

L'ENLÈVEMENT DES TOURISTES FRANÇAIS VA IMPACTER L'ÉCONOMIE DE L'EXTRÊME-NORD

Taybe Ngaba, le délégué régional du Tourisme pour l'Extrême-Nord, est formel. « *L'enlèvement des sept touristes français va inévitablement impacter l'activité touristique dans la région de l'Extrême-Nord, et plus principalement dans la zone de Waza, qui enregistre le gros des touristes. Pourtant, actuellement, nous sommes en pleine saison touristique* », affirme-t-il. En effet, depuis l'enlèvement de sept membres de la famille Moulin, le 18 février dernier, le gouvernement français a appelé ses ressortissants à quitter « *au plus vite* » la zone de l'Extrême-Nord, et conseillé aux autres de ne pas s'y rendre « *jusqu'à nouvel avis* ». Décision également prise par les autres chancelleries.

67 000 touristes en 2012

Pourtant, l'Extrême-Nord est l'une des zones touristiques les plus prisées du Cameroun, du fait de l'abondance des parcs, notamment celui de Waza. Il a enregistré en 2012 plus de 67 000 arrivées de touristes, contre 64 000 un an plus tôt, selon la Délégation régionale du tourisme. Des arrivées qui ont généré un chiffre de 945 millions FCFA. Une manne financière qui va certainement s'amenuiser cette année, du fait, en grande partie, du récent enlèvement des touristes français.

Brice R. Mbodiam

Alamine Ousmane Mey appelle les assureurs africains à investir au Cameroun

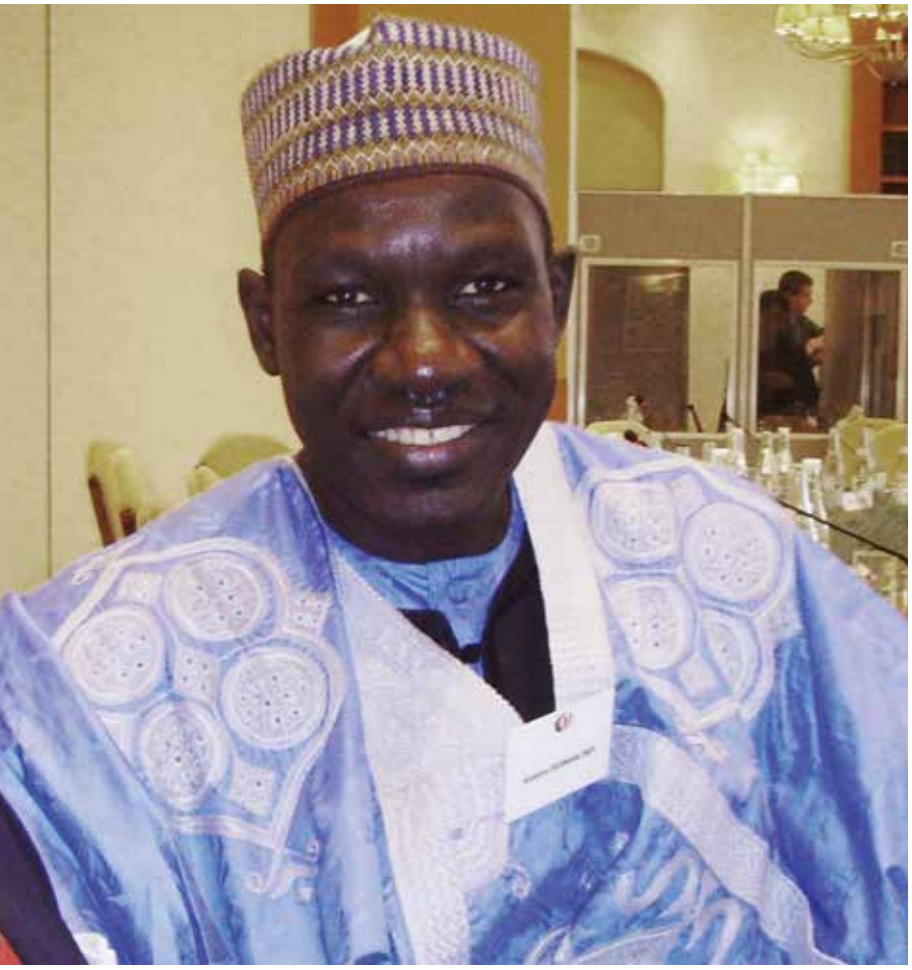

Alamine Ousmane Mey : « *J'invite les assureurs à tirer profit de l'augmentation de la matière assurable induite par toute cette activité croissante et florissante.* »

A la clôture de la 37ème assemblée générale de la Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (Fanaf) à Yaoundé, le ministre des Finances Alamine Ousmane Mey a profité de la présence de centaines d'assureurs africains pour leur présenter les opportunités d'investissement au Cameroun. « *Terre de paix et destination touristique, le Cameroun est aussi et surtout un lieu privilégié d'investissement* », a-t-il lancé aux assureurs. D'après le ministre, avec tous les projets structurants en cours d'exécution, « *le Cameroun est actuellement un vaste chantier à ciel ouvert* ». Donc, pour lui, il y a forcément dans le pays de la matière assurable.

« CETTE ACTIVITÉ CROISSANTE ET FLORISSANTE »

« *Dans les domaines des mines, de l'énergie, des télécommunications et des infrastructures routières, portuaires et ferroviaires*, énumère Alamine Ousmane Mey, *de multiples opportunités extrêmement intéressantes et rentables s'offrent à tous ceux qui veulent investir au Cameroun. Et j'invite les assureurs*

LE CAMEROUN VEUT RAVIR À LA CÔTE D'IVOIRE SA PLACE DE LEADER DANS L'ESPACE CIMA

Martin Foncha : « *Le Cameroun ne se satisfait plus de la 2ème place dans l'espace Cima.* »

« *Le Cameroun ne se satisfait plus de la deuxième place dans l'espace Cima* [Conférence interafricaine des marchés d'assurances], *et entend conquérir la première place, parce qu'il en a les atouts.* » Tel est le propos de Martin Foncha, le président de l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun (ASAC), le lundi 25 février 2013 à Yaoundé, à l'ouverture de la 37ème assemblée générale de la Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (Fanaf). Mais, selon le président de l'ASAC, cette ambition de détrôner la Côte d'Ivoire dans l'espace Cima ne peut être réalisée que si l'administration camerounaise, notamment le Ministère des finances, qui assure la tutelle du secteur des assurances, fait montre « *d'audace* ». Une audace qui passe, a énuméré M. Foncha, par la mise en application de l'article 306 du Code Cima (la Bible du secteur des assurances), qui permet de lutter contre l'évasion des primes d'assurances du fait de leur délocalisation, par la mise en place d'une fiscalité incitative pour les compagnies d'assurances, et surtout par la création au Cameroun d'un Fonds de garantie automobile exigé par la Cima. Ce qui permettrait de garantir la prise en charge sans exclusive des personnes victimes d'accidents de la circulation. A en croire Martin Foncha, qui s'exprimait devant 600 délégués de 47 pays, le marché camerounais, qui compte 24 compagnies d'assurances, revendique 150 milliards FCFA de chiffre d'affaires en 2012, 260 milliards FCFA d'investissements la même année, et 107% de taux de couverture des engagements réglementaires.

LES ASSURANCES AFRICAINES SUSCITENT L'INTÉRÊT CROISSANT DES INVESTISSEURS INTERNATIONAUX

Old Mutual annonce son intention de réaliser 500 millions $ d'investissements dans des compagnies d'assurances d'Afrique subsaharienne.

Gageons que l'appel du ministre des Finances Alamine Ousmane Mey sera entendu. Après la visite camerounaise d'Henri de Castries, PDG du leader mondial des assurances Axa, en janvier dernier, puis celle de Moulay Hafid Elalamy, président du Groupe Saham, actionnaire principal du groupe Colina, fin février, c'est maintenant l'assureur sud-africain Old Mutual qui annonce son intention de réaliser 500 millions $ d'investissements dans des compagnies d'assurances d'Afrique subsaharienne. Après avoir réduit son exposition sur les marchés matures, l'assureur, coté à la Bourse de Londres, va privilégier le rachat de parts minoritaires et majoritaires dans les compagnies d'assurances exerçant en Afrique de l'Ouest et de l'Est. « *Nous croyons que les perspectives de croissance en Afrique sont sous-tendues par des facteurs structurels durables* », a indiqué Old Mutual, en précisant que « *le PIB de l'Afrique a quadruplé en douze ans pour atteindre plus de 2000 milliards $* ».

Old Mutual, qui exerce des activités de gestion d'actifs, d'assurance, de banque sur les quatre continents, a déclaré un bénéfice d'exploitation 2012 de 1,6 milliard de livres (2,43 milliards $), légèrement supérieur aux attentes des analystes de 1,57 milliard £. Cette croissance de 18% du bénéfice d'exploitation est attribuée à une bonne croissance dans ses activités sur les marchés émergents, et à une solide performance de sa filiale bancaire Nedbank (premier actionnaire d'Ecobank), où le bénéfice a augmenté de 25% à 828 millions de livres.

à tirer profit de l'augmentation de la matière assurable induite par toute cette activité croissante et florissante. L'environnement des affaires, dont le dernier Business Forum récemment tenu à Douala a constaté les avancées, s'y prête. La crédibilité et la qualité de la signature "Cameroun" aussi. »

ENGOUEMENT

Le ministre des Finances en veut pour preuve l'engouement manifesté par les investisseurs et le succès enregistré dans le cadre des opérations d'emprunt obligataire et d'émissions de bons de Trésor à coupon zéro qui ont permis à l'Etat du Cameroun de lever respectivement 200 et 185 milliards FCFA en 2011 et en 2012. Selon Monsieur Mey, « *les remboursements s'effectuent régulièrement, et à ce jour un montant cumulé de 191,4 milliards a déjà été payé au titre de ces opérations, confirmant ainsi la capacité du Cameroun à faire face à ses engagements et dans les délais prévus* ».

Beaugas-Orain Djoyum

CHANAS ASSURANCES VA AUGMENTER SON CAPITAL SOCIAL

Jacqueline Casalegno, la présidente du conseil d'administration de la société Chanas Assurances.

Chanas Assurances, leader du marché camerounais des assurances avec 25% des parts de marché sur les 24 compagnies exerçant actuellement dans le pays, met en place son augmentation de capital, actuellement de 2,3 milliards FCFA, conformément à son assemblée générale du 26 février 2013 à Yaoundé.

600 assureurs africains se sont retrouvés à Yaoundé

La 37ème assemblée générale de la Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (Fanaf) s'est déroulée à Yaoundé sur le thème : « Assurance et risques sociaux ». Créée en 1976, la Fanaf comprend 164 sociétés membres réparties dans 27 pays du continent noir. Le président actuel de la Fanaf est le Camerounais Protais Ayangma Amang.

Les assureurs africains ont planché durant trois jours de travaux sur le thème : « Assurance et risques sociaux. » Surtout afin de faire bénéficier toutes les victimes d'accidents de la circulation d'une prise en

charge. C'est ainsi qu'ils ont proposé des pistes pour y parvenir.

INDEMNISER TOUTES LES VICTIMES D'ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Au sujet des réformes à apporter au processus d'indemnisation des victimes de la circulation routière, l'AG de la Fanaf a d'abord recommandé que les délais de règlement des sinistres soient raccourcis. « *A cet effet, l'AG réaffirme le rôle central des Fonds de garantie automobile et appelle les Etats à mettre en place dans les meilleurs délais ce maillon indispensable à une correcte prise en charge de toutes les victimes* », concluent les assureurs africains. D'après le Camerounais Protais Ayangma, président de la Fanaf et par ailleurs directeur général de Colina la Citoyenne, « *il n'est pas normal que lors d'un accident de la circulation l'une partie des victimes soit indemnisée et l'autre ne le soit pas* ». Et ce fonds peut mettre un terme à ce problème.

> ***« Il n'est pas normal que lors d'un accident de la circulation l'une partie des victimes soit indemnisée et l'autre ne le soit pas. »***

COMME AU SÉNÉGAL

Les assureurs recommandent également qu'une fiche de déclaration de sinistre, établie sur le modèle conçu par le Fonds de garantie automobile du Sénégal, soit adoptée dans tous les Etats membres et encourage les comités d'assurances et les autorités à entreprendre les démarches à cet effet. Pour lutter contre la fraude, la Fanaf a demandé que les intervenants aux processus d'indemnisation des victimes, notamment les médecins experts et agents d'affaires, soient agréés par les autorités de tutelle et que les chèques d'indemnisation des victimes soient directement libellés au nom des bénéficiaires et non des mandataires.

Le ministre des Finances, qui a clôturé les travaux de la 37ème AG de la Fanaf, a rappelé aux assureurs que les victimes doivent être soulagées de leurs souffrances. « *Les sinistres doivent être payés dans les délais et à des niveaux suffisants. Les victimes doivent être indemnisées suivant les modalités requises. Et c'est à l'aune du degré de satisfaction des destinataires de nos prestations que sera apprécié le succès des initiatives et réformes engagées* », a déclaré Alamine Ousmane Mey.

ASSISTANCE MALADIE UNIVERSELLE

Les membres de la Fanaf ont aussi discuté au sujet du rôle des assureurs dans la mise en place d'un système d'Assistance maladie universelle. Ils sollicitent que les assureurs soient impliqués dans les instances préparatoires de mise en place de ce système, et qu'ils puissent opérer comme « *organismes d'affiliation de certaines catégories de la population, organismes gestionnaires du paquet complémentaire, conseillers des organismes gouvernementaux chargés de la gestion des programmes AMU* ».

Afin de résoudre le problème des sinistres transfrontaliers, la Fanaf recommande la délivrance de l'attestation carte brune Cédéao, à l'instar de la carte rose Cemac, dans tous les Etats. Et ce moyennant une surprime qui servira à alimenter en partie un fonds de prise en charge des victimes d'accidents transfrontaliers.

RENDEZ-VOUS À OUAGADOUGOU

L'AG de la Fanaf a arrêté le budget de l'exercice 2013 en recettes et en dépenses à 540 180 000 FCFA, et a maintenu la cotisation de chaque société membre à la somme de 1 780 000 FCFA payable au plus tard le 31 mai 2013, sous peine d'application des sanctions prévues par le règlement intérieur. Les assureurs ont décidé de se retrouver en février 2014 à Ouagadougou pour leur prochaine AG.

Beaugas-Orain Djoyum

LES ASSUREURS CAMEROUNAIS INVITENT L'ETAT À CRÉER UN FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE

S'adressant au Premier ministre Philémon Yang, Martin Foncha, le président de l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun (ASAC), lui a demandé de rassurer les assureurs que « *la loi portant création du nouveau Fonds de garantie automobile (Camaf) sera examinée au cours de la prochaine session parlementaire* », dont l'ouverture est prévue le 11 mars prochain dans la capitale camerounaise. En effet, selon les assureurs, le Fonds de garantie automobile exigé par la Cima (Conférence interafricaine des marchés d'assurances), le régulateur du secteur des assurances en Afrique centrale et de l'Ouest, va permettre de garantir une prise en charge sans exclusive aux personnes victimes des accidents de la circulation (troisième cause de mortalité dans l'espace Fanaf derrière le paludisme et le sida), et va contribuer à améliorer le système d'indemnisation des risques corporels des assurés.

« Nous insistons pour que les Fonds de garantie automobile soient mis en place »

Président de la Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (Fanaf) et directeur général de Colina la Citoyenne, Protais Ayangma Amang plaide pour l'accélération du règlement des sinistres et l'extension de la prise en charge à toutes les victimes d'accidents de la circulation en Afrique.

***Investir au Cameroun* : A l'issue de la 37ème assemblée générale de la Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (Fanaf), qui s'est achevée à Yaoundé ce 28 février 2013, vous terminez une semaine tendue. Comment allez-vous ?**
Protais Ayangma Amang : Une semaine tendue… Non, on va dire stressante. Un événement comme celui-là, où nous recevons 600 étrangers et 43 nationalités, tant qu'il n'est pas terminé, en tant que principal responsable, effectivement on est très stressé.

***IC* : Vous avez dès le début de votre assemblée générale lancé un appel aux gouvernements africains et camerounais en particulier pour la mise en place du Fonds de garantie automobile. C'est une nécessité pour que les assureurs puissent répondre aux préoccupations des victimes ?**
PAA : Le Fonds de garantie automobile est un maillon essentiel dans le processus d'indemnisation des victimes. Il faut savoir que parmi ces victimes, il y en a qui sont le fait de véhicules non assurés. Et il n'est pas normal qu'une partie des victimes soit indemnisée et que l'autre ne le soit pas. C'est pour cela que le législateur communautaire a demandé à tous les Etats signataires du traité Cima de créer un Fonds de garantie automobile. Mais il se trouve que, douze ans après, très peu d'Etats ont créé cet organe.

> ***« Il n'y a pas que les catastrophes de guerre, mais aussi les catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations, etc.). C'est un chantier que nous avons ouvert, car cela concerne la partie vulnérable de nos populations. »***

***IC* : Quels sont les Etats africains qui disposent de ce Fonds de garantie automobile ?**
PAA : Il y a trois Etats. Il s'agit du Sénégal, du Bénin et de la Côte d'Ivoire.

***IC* : Quel est le problème au Cameroun ?**
PAA : Au Cameroun, il y a eu beaucoup de discussions. L'une des pierres d'achoppement a été le financement de ce fonds-là. A juste titre, le Cameroun avait quelques craintes. Il a été l'un des rares pays à avoir un Fonds de garantie automobile qui a, par la suite, été liquidé. Forcément, le gouvernement est très prudent avant de créer un autre fonds. Il faut que le nouveau réunisse toutes les conditions pour qu'il soit fiable.

***IC* : Vous demandez que le projet de loi de ce fonds soit examiné à l'Assemblée nationale du Cameroun cette année…**
PAA : Oui, c'est une loi qui doit créer le Fonds de garantie automobile. On connaît ses missions, son mode de fonctionnement. Nous avons d'ailleurs rencontré le président de l'Assemblée nationale pour lui demander d'accorder une bienveillance lorsque ce texte arrivera à l'Assemblée. Un Fonds de garantie automobile, généralement, intervient lorsque l'auteur de l'accident est inconnu ou est insolvable. Et nous voulons accorder à ce fonds une mission particulière, comme au Sénégal. Ce fonds se charge d'une

manière générale de faire une avance des premiers fonds. Vous savez, l'un des problèmes lorsqu'il y a un accident frontal, c'est que les assurés ont l'habitude de se rejeter la responsabilité. Pendant ce temps, les victimes souffrent. Lorsqu'il y a un Fonds de garantie automobile, celui-ci intervient immédiatement en attendant que le point de responsabilité se règle. C'est pourquoi nous insistons pour que ce fonds soit mis en place.

***IC* : Pensez-vous que ce texte pourra être déposé à la session de mars à l'Assemblée nationale ?**
PAA : Nous sommes déjà en mars, je pense qu'en décembre cela devrait passer.

***IC* : Parmi les résolutions de votre AG, vous recommandez également qu'une fiche de déclaration de sinistre établie sur le modèle conçu par le Fonds de garantie automobile du Sénégal soit adoptée dans tous les Etats membres. Quelle est l'importance de cette fiche ?**
PAA : La résolution, c'est l'accélération du règlement des sinistres. Et l'un des blocages identifiés est que les assureurs ont beaucoup de mal à obtenir les PV des gendarmeries. Nous proposons, à l'instar de ce qui a été fait au Sénégal par le Fonds de garantie automobile, qu'il y ait une fiche très simple, avec quelques renseignements essentiels, remplie par le médecin qui reçoit la victime. Avec cette fiche-là, on devrait pouvoir déclencher le processus de prise en charge sans attendre le PV de gendarmerie qui, dans des pays comme le Cameroun, peut attendre cinq ou six mois.

« Le Fonds de garantie automobile est un maillon essentiel dans le processus d'indemnisation des victimes. »

***IC* : Dans de nombreux pays africains, plusieurs personnes physiques ou morales ont perdu leurs biens pendant les périodes de guerre. Sans indemnisations. Aujourd'hui, comment les assurances peuvent-elles indemniser les catastrophes de guerre ?**
PAA : Il n'y a pas que les catastrophes de guerre, mais aussi les catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations, etc.). C'est un chantier que nous avons ouvert, car cela concerne la partie vulnérable de nos populations. Nous avons fait venir des experts et discuté à ce sujet. La résolution qui a été prise, c'est de nous rapprocher de l'OAA, qui est l'Organisation des assurances africaines et qui a commencé à travailler sur ce dossier. Au lieu de mener des réflexions séparées, nous allons mener des réflexions communes avec l'OAA.

Propos recueillis par Beaugas-Orain Djoyum

L'Arabie saoudite prête 5 milliards FCFA au Cameroun pour financer la route Sangmélima-Djoum

Yaouba Abdoulaye, le ministre délégué à l'Economie, a rendu public un communiqué annonçant que le Fonds saoudien de développement (FSD) et le gouvernement camerounais ont conclu un accord de prêt d'un montant de 5 milliards FCFA pour le bitumage des 38 km du second tronçon de la route Sangmélima-Djoum. Cette somme vient compléter, apprend-on, trois autres financements

Le bitumage des 38 km du second tronçon de la route Sangmélima-Djoum est très attendu.

déjà obtenus du Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (FKDEA), de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), et du Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID).

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

A en croire le communiqué, « *le revêtement de ce tronçon s'inscrit dans le vaste chantier de construction du grand axe routier visant à relier les villes de Sangmélima (Cameroun) et Ouesso (Congo), dans la perspective de l'accélération de l'intégration sous-régionale* ». Le gouvernement rappelle par ailleurs que le financement du premier tronçon (65 km) a déjà été obtenu auprès de la Banque islamique de développement (BID). **MC**

Les routes bitumées vont permettre l'accélération de l'intégration sous-régionale.

Bientôt un pipeline pour interconnecter les principales villes camerounaises

Le Premier ministre camerounais, Philémon Yang, a reçu en audience un groupe d'investisseurs exerçant dans le transport des produits pétroliers et réunis au sein du consortium dénommé Petroleum Product Pipeline SA. Conduits par le président du consortium, Yi Sang Ki, et le président de la West African Investment Corporation (Waico Ldt), un partenaire d'affaires, ces investisseurs sont venus présenter au chef du gouvernement camerounais un projet de construction d'un pipeline devant interconnecter les villes de Limbé, Douala, Edéa, Kribi, Yaoundé, Bafoussam et Bamenda.

Cette infrastructure, a souligné Sayyu Dantata, président de Waico Ltd, dont l'une des entreprises (MRS) a racheté les stations-service Shell au Cameroun, va faciliter le transport des produits pétroliers, qui se fait actuellement par route, causant nombre d'accidents et d'énormes dépenses en carburant. D'ailleurs, confie-t-il, la réalisation de ce pipeline géant va permettre à l'Etat du Cameroun de gagner entre 200 et 300 milliards FCFA chaque année. Selon M. Dantata, les travaux de construction de cet ouvrage doivent débuter au dernier trimestre de cette année 2013. **AE**

Camrail met six nouvelles locomotives sur les rails

Le concessionnaire du chemin de fer camerounais transporte chaque jour 4100 personnes et 4500 tonnes de marchandises.

Selon un communiqué rendu public par la société Camrail, concessionnaire du chemin de fer camerounais, cette entreprise a mis en service fin février les six locomotives acquises l'année dernière. Une cérémonie est organisée dans les installations de la gare de voyageurs de Yaoundé pour célébrer ce développement. Ces locomotives ont été fabriquées par la National Railways Equipment Company (NREC), leader mondial dans la production de locomotives basé aux Etats-Unis. D'une capacité de traction de 2500 tonnes chacune, et dotées de 2500 chevaux, ces six locomotives ont coûté 9 milliards FCFA à Camrail, selon la cellule de communication de l'entreprise.

A en croire le président du conseil d'administration de Camrail, Hamadou Sali, « *ces investissements entrent dans le cadre des engagements pris par le concessionnaire au terme de l'avenant N°2 à la convention de concession signée le 4 novembre 2008 entre l'Etat du Cameroun et Camrail* ». Cet avenant prévoit, sur la période 2009-2020, des investissements de l'ordre de 230 milliards FCFA, dont 158 milliards à débloquer par le concessionnaire, et 72 milliards à mettre à disposition par l'Etat du Cameroun.

LE TRANSPORT PAR TRAIN A DOUBLÉ EN 13 ANS

Le volume des marchandises transportées par la société Camrail, entreprise du groupe Bolloré Africa Logistics, concessionnaire du chemin de fer camerounais depuis 1999, a doublé entre 1999 et 2012. Il est passé de 730 millions de tonnes à 1,5 milliard de tonnes, tandis que celui des passagers a été porté à 484 millions en 2012, contre seulement 283 millions au moment de la signature du contrat de concession en 1999.

Dans le détail, précise le PCA de Camrail, le concessionnaire du chemin de fer camerounais « *transporte chaque jour 4100 personnes et 4500 tonnes de marchandises* ». Ce qui représente, souligne-t-il, « *quinze trains voyageurs et dix trains marchandises* ». L'entreprise, à en croire son PCA, veut « *améliorer ces performances de manière a atteindre un volume de fret de 2 millions de tonnes d'ici à 2015* » (contre 1,6 million actuellement). Une ambition dans les cordes de Camrail, qui annonce l'arrivée en août prochain de « *40 voitures voyageurs, et la réception de 25 wagons-citernes et de 50 wagons plates-formes avant la fin de cette année 2013* ».

MC

Les sociétés extractives du Cameroun ont généré plus de 1085 milliards FCFA en 2009 et 2010

Le rapport de conciliation des chiffres et volumes de l'activité extractive au Cameroun pour le compte des périodes 2009 et 2010 a été rendu public le 22 février 2013 par le comité national pour le suivi de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI), présidé par le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey. Selon ledit rapport, les sociétés extractives installées au Cameroun ont généré 572,327 milliards FCFA de revenus en 2009, contre 512,742 milliards FCFA en 2010. Ce qui fait un chiffre cumulé de plus de 1085 milliards FCFA en deux ans.

DERNIÈRE CHANCE

Ce quatrième rapport du comité national EITI a la particularité d'être le tout dernier que va présenter le Cameroun en août 2013 devant le comité international EITI, avec, pour objectif final, d'atteindre le statut de pays conforme après deux échecs. Un troisième échec sera synonyme de l'exclusion du Cameroun du processus.

A noter que le Gabon voisin a été, ce mois-ci, exclu de l'EITI pour ne pas avoir respecté le calendrier de remise des comptes et rapports sur ces cinq dernières années.

AE

Conflit entre Affero Mining et Jindal Steel Power Limited à propos du gisement de Nkout

Selon les quotidiens camerounais *La Nouvelle Expression* et *Mutations*, qui ont révélé cette information, la compagnie indienne Jindal Steel Power Limited accuse sa consœur britannique Affero Mining d'avoir violé leurs accords à propos du gisement de fer camerounais de Nkout, situé à 27 km de la ville de Djoum, dans le Sud Cameroun. Considéré comme l'un des plus grands gisements de fer au monde, le gisement de Nkout présente un potentiel évalué à 2 milliards de tonnes, extensibles à 4 milliards de tonnes selon Caminex, la société exploratrice, filiale d'Affero Mining.

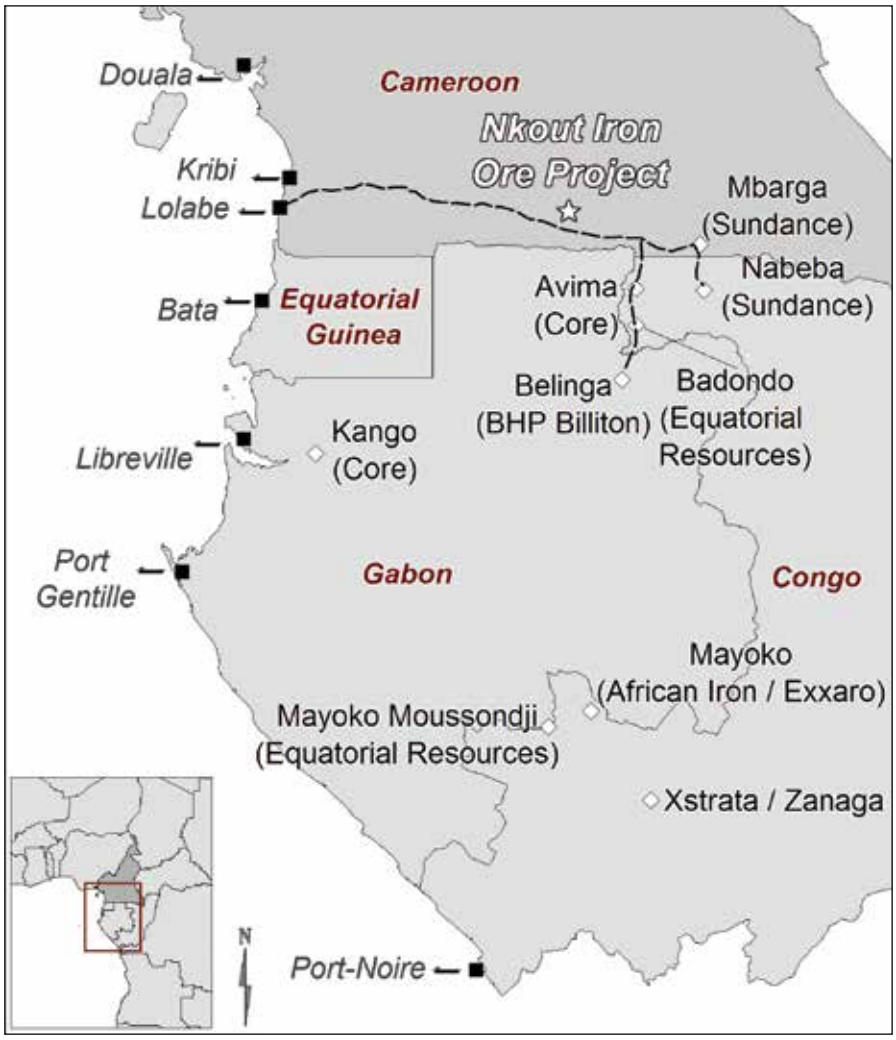

ACCORD D'EXCLUSIVITÉ

L'an passé, Affero et Jindal auraient conclu un accord de partenariat exclusif pour le développement du projet de Nkout. Mais, dénoncent les responsables de Jindal, le 31 décembre 2012, alors que l'accord d'exclusivité est encore en vigueur, Affero Mining annonce sur son site Internet qu'il négocie avec un autre partenaire pour le projet de Nkout. Ce partenaire, dont Affero soutient qu'il a fait une offre supérieure à celle de Jindal, est la société britannique IMIC Plc. Or, le DG d'IMIC Plc est Ousmane Kane, administrateur d'Affero Mining jusqu'en décembre 2012, date à laquelle il a quitté ce poste pour prendre la direction d'IMIC Plc. C'est cette « coïncidence » que les responsables de Jindal trouvent suspecte et pour laquelle Affero Mining est qualifié de spéculateur de mauvaise foi. **BRM**

Ousmane Kane était administrateur d'Affero Mining jusqu'en décembre 2012, date à laquelle il a quitté ce poste pour prendre la direction d'IMIC Plc. Ancien ministre des Finance de Mauritanie, M. Kane a également été gouverneur de la Banque centrale de Mauritanie et DG de la compagnie minière nationale SNIM.

Les coupures d'électricité réduites de 50% dans la capitale camerounaise, selon AES-Sonel

La reprise des activités de la centrale thermique de Yaoundé-Ahala, la plus importante des quatre centrales mises en place par le gouvernement camerounais dans le cadre de son Programme thermique d'urgence, permet aux ménages et entreprises de la capitale camerounaise de respirer un tout petit peu. En effet, selon les explications d'AES-Sonel, depuis l'injection de 60 MW par la centrale thermique d'Ahala à partir du 11 février dernier, les coupures de courant ont été réduites de 50% dans la ville de Yaoundé.

Face à l'intensification des coupures de courant et la grogne populaire en gestation, l'Etat a dû faire une avance de 3 milliards FCFA à Aggreko.

En effet, ainsi qu'a pu le constater l'agence Ecofin sur place, depuis une semaine, les coupures de courant n'ont pas cessé, mais elles ne durent désormais que quelques heures, trois heures tout au plus, contre la moitié de la journée ou des journées entières par le passé.

Yaoundé la nuit.

FACTURE IMPAYÉE

La centrale thermique d'Ahala avait interrompu ses activités en décembre 2012 du fait d'une facture impayée d'un montant total de 5 milliards FCFA due à l'entreprise Aggreko, qui loue ses groupes à la centrale. Face à l'intensification des coupures de courant et la grogne populaire en gestation, l'Etat a dû faire une avance de 3 milliards FCFA à Aggreko pour que la centrale d'Ahala et les trois autres centrales du Programme thermique d'urgence (Bamenda, Mbalmayo et Ebolowa), dont les factures de carburant impayées ont également été réglées, reprennent rapidement du service. **BRM**

LES CENTRALES DU PROGRAMME THERMIQUE D'URGENCE REPRENNENT DU SERVICE

A l'arrêt depuis le mois de décembre 2012 pour non-paiement des factures de gasoil, les quatre centrales du Programme thermique d'urgence - PTU - (Yaoundé-Ahala, Mbalmayo, Ebolowa et Bamenda) ont repris du service, selon le coordonnateur du PTU, Zengue Akamba, dont les propos ont été corroborés par ceux du ministre de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna. Ces infrastructures injectent donc à nouveau leurs 100 MW d'énergie électrique supplémentaires dans le réseau interconnecté sud d'AES-Sonel, et devraient légèrement réduire les nombreuses coupures d'électricité que vivent les Camerounais depuis le début de la saison sèche en janvier 2013. Selon les responsables du PTU, sur ses arriérés de paiement de factures de gasoil estimés à 3 milliards FCFA, la société publique Tradex a récemment reçu un paiement de 1,5 milliard FCFA du Ministère des finances, tandis que la société britannique Aggreko, qui réclame 5 milliards FCFA du PTU pour la gestion de la centrale de Yaoundé-Ahala, a reçu une avance de 2 milliards FCFA.

Nouvelle bataille entre la SNH et KPDC autour de la mise en service de la centrale à gaz de Kribi

La Kribi Power Development Corporation (KPDC), filiale du groupe AES qui a construit et livré en décembre dernier la centrale à gaz de Kribi, et la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), qui a retardé le démarrage des activités de cette centrale pour cause de retard dans la fourniture du gaz, se livrent à nouveau à une guerre de communiqués autour de la mise en service de cette infrastructure énergétique. Depuis le 25 février 2013 dans la presse camerounaise, la SNH annonce, sur deux pages, en français et en anglais, que « *le gaz est déjà disponible pour la génération de l'électricité à Kribi. Elle l'a notifié à la société KPDC, opérateur de la centrale thermique, qui en prend livraison depuis ce lundi 25 février 2013.* » Dans les mêmes journaux, KPDC, dans « *un planning indicatif actualisé de mise en service de la centrale* », souligne que la centrale ne « *sera réputée prête à fournir sa pleine capacité* » qu'à partir du « *samedi 23 mars 2013* », après les « *essais* », « *tests de fiabilité* », « *tests de performances des groupes électrogènes* »…

En rappel, la centrale à gaz de Kribi devra injecter 213 MW d'énergie électrique supplémentaires dans le réseau de distribution d'AES Sonel.

Siège de la SNH.

CENTRALE À GAZ DE KRIBI

Traduction : cette fois-ci, la mise en service de la centrale à gaz de Kribi n'est plus retardée par la SNH comme cela a été le cas en décembre 2012 à cause du retard accusé dans la livraison du gaz, mais c'est à présent le fait de KPDC, qui doit préalablement effectuer des tests pendant un mois alors que cette entreprise annonçait en décembre dernier que la centrale de Kribi était « *prête à fournir de l'énergie* ». En rappel, la centrale à gaz de Kribi devra injecter 213 MW d'énergie électrique supplémentaires dans le réseau de distribution d'AES Sonel. Le retard qu'accuse sa mise en service a, depuis janvier, plongé le Cameroun dans le noir. Puisque, explique-t-on à AES Sonel, l'entrée en activité de cette infrastructure devait permettre de gérer la période d'étiage 2013, généralement caractérisée par la baisse de la production énergétique. **BRM**

Alucam réduit sa consommation d'énergie pour atténuer les coupures d'électricité

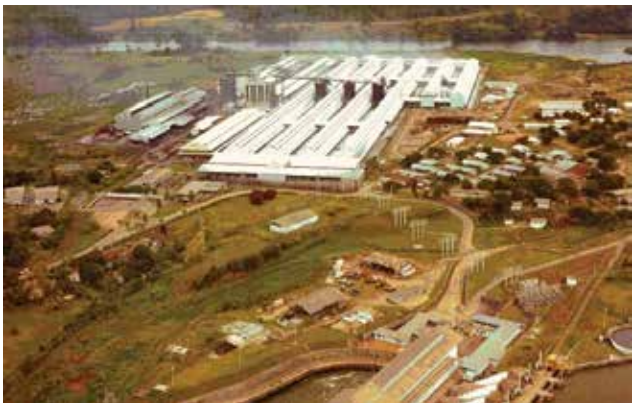

Selon l'hebdomadaire *Repères*, Aluminium du Cameroun (Alucam), qui, en période de pointe, consomme plus de la moitié de l'énergie électrique produite par AES-Sonel, a accepté de réduire ses charges de consommation ce mois-ci. Ceci afin d'atténuer les nombreuses coupures d'électricité dont sont victimes les ménages et les entreprises camerounaises depuis le mois de janvier 2013. La filiale camerounaise du géant canadien de l'aluminium Rio Tinto Alcan est ainsi passée d'une consommation de 70 MW à 45 MW en ce mois de février 2013. **AE**

Le groupe Bolloré Africa Logistics emploie 10 000 personnes au Cameroun

Les entreprises appartenant au groupe Bolloré Africa Logistics, qui est présent au Cameroun dans les secteurs du transport, de l'agroalimentaire, de la manutention portuaire, etc., emploient au total 10 000 personnes, sur un total de 25 000 employés répartis dans les 250 filiales que compte le groupe dans 45 pays africains. Ces chiffres ont été avancés par le président de Bolloré Africa Logistics, Dominique Laffont, le 26 février dernier à Yaoundé au cours de la cérémonie de mise en service de six nouvelles locomotives acquises par Camrail. Cette statistique a fait dire au ministre camerounais des Transports, Robert Nkili, que Bolloré Africa Logistics est l'un des plus gros employeurs du secteur privé au Cameroun. En effet, après l'Etat, la CDC, parapublique, est le plus gros employeur du pays avec 22 000 employés, contre 7000 employés pour la Sosucam, qui est une entreprise d'économie mixte. **MC**

Hysacam désignée meilleure entreprise de la ville de Douala

La société Hygiène et Salubrité du Cameroun (Hysacam), spécialisée dans le ramassage et le traitement des ordures ménagères au Cameroun, a reçu « *la distinction spéciale Douala Awards 2013* » récompensant la meilleure entreprise installée dans la ville de Douala, la capitale économique du Cameroun. Selon Fritz Ntone Ntone, le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Douala, qui a remis la distinction au DG de Hysacam, Michel Ngapanoun, « *les critères qui ont permis de primer Hysacam sont entre autres la pérennité de l'entreprise : elle a 44 ans d'activité sans interruption. Hysacam contribue au bien-être de la population par la collecte des déchets, dont les quantités produites par les populations augmentent tous les ans. Elle donne des emplois et vient d'acquérir 125 camions pour la propreté. Hysacam innove avec la création de la centrale de captage et de traitement du biogaz à Douala. Elle est présente à l'international et fait la fierté du Cameroun.* » **BRM**

Des entreprises et des banques parrainent 10 jeunes porteurs de projets

La seconde édition des Journées de l'Entreprise (JDE) du Groupement interpatronal du Cameroun (Gicam) a distingué les dix jeunes lauréats du « Guichet initiative jeunes », un concours pour lequel le jury a reçu 150 dossiers, selon le secrétaire exécutif du Gicam Alain Blaise Batongue. Il explique que l'objectif de ce concours était de sélectionner dix jeunes porteurs de projets de création d'entreprise, en vue de leur accompagnement aussi bien par de grandes entreprises que par des banques.

C'est ainsi que les cinq premiers jeunes porteurs de projets ont reçu des parrainages d'entreprises telles que Cometal, Paness Conseil ou encore Orange Cameroun, tandis que tous les dix projets sélectionnés vont bénéficier des financements des banques partenaires que sont Ecobank, Afriland First Bank, BICEC, SGBC et BGFI.

Le premier lauréat, Alain Rodrigue Ngondé Elong, a présenté un projet de transformation des déchets plastiques et ménagers, déjà implémenté dans la ville de Douala mais qui tourne en mode ralenti du fait du manque de financements. En effet, sur les 79 millions FCFA nécessaires pour la première phase du projet, le jeune entrepreneur n'avait réussi à mobiliser que 10 millions FCFA, et n'entrevoyait même pas encore la seconde phase, qui nécessitait un financement de plus de 100 millions FCFA. Grâce aux JDE du Gicam, ses soucis de financement sont pratiquement terminés, puisque les banques partenaires du « Guichet initiative jeunes » vont l'accompagner dans la réalisation de son projet.

MC

G Power Cement va construire à Limbé une cimenterie d'une capacité de 800 000 tonnes

Le Premier ministre camerounais, Philémon Yang, a présidé à l'immeuble Etoile la cérémonie de signature d'une convention entre le gouvernement camerounais et la société G Power Cement pour la construction d'une cimenterie d'une capacité de production de 800 000 tonnes par an dans la ville de Limbé, région du Sud-Ouest au Cameroun. La convention a été paraphée côté camerounais par le ministre délégué aux Finances, Titi Pierre, tandis que la société G Power Cement était représentée par son directeur général, Bernd Stiehl. Ce dernier, qui a indiqué que la pose de la première pierre de cette nouvelle cimenterie aura lieu au mois de mars 2013, a également souligné que le gouvernement camerounais va consentir des rabattements fiscaux et douaniers pour les matériaux devant être utilisés pour l'implantation de cette usine, mais surtout que le projet va créer 150 emplois au départ. Selon le secrétaire d'Etat à l'Industrie, Fru Calistus Gentry, qui a également pris part à la cérémonie, le premier sac de ciment de cette nouvelle usine est attendu pour 2015.

Avec la cimenterie de G Power Cement, la ville de Limbé devrait abriter deux structures de ce type, puisque Afko Cement, une entreprise de joint-venture entre des Camerounais et des Coréens, ambitionne également de s'installer dans cette ville côtière. La nouvelle cimenterie annoncée portera donc à cinq le nombre de cimenteries qui fonctionneront au Cameroun d'ici 2015. Il s'agit de Cimencam, actuel leader du marché camerounais du ciment avec une production annuelle de 1,6 million de tonnes, qui est une filiale du groupe français Lafarge ; de Cimaf, un opérateur marocain qui construit actuellement une usine d'une capacité de production de 500 000 tonnes dans la zone

industrielle de Bonabéri, à Douala ; de Dangote Cement, une entreprise appartenant au multimilliardaire nigérian Aliko Dangote, qui construit actuellement sur les berges du fleuve Wouri, à Douala également, une usine d'une capacité de production d'un million de tonnes extensible à 3 millions de tonnes ; d'Afko Cement, qui annonce depuis 2010 la construction d'une usine dans la ville de Limbé, dans la région du Sud-Ouest ; et enfin de G Power Cement. **BRM**

Deux produits camerounais reconnus « Indication géographique protégée » au SIA de Paris

Au Salon International de l'Agriculture de Paris, où se trouvaient quelques stands de pays africains, que ce soient des « *stands pays* » comme ceux du Maroc, de la Côte d'Ivoire ou du Sénégal, ou des stands d'entreprises, du Cameroun (CDC), du Congo ou encore de Madagascar, trois produits africains ont été mis en relief car ils ont reçu les trois premières Indications géographiques protégées (IGP) enregistrées sur le continent.

Il s'agit, pour le Cameroun, du poivre de Penja et du miel d'Oku, et pour la Guinée du café Ziama-Macenta. Ceci résulte d'un travail collectif des institutions camerounaises et guinéennes, de l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité), de l'OAPI (Organisation africaine de la propriété intellectuelle), de l'AFD (Agence française de développement) et du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement). **MC**

La Société des Plantations du Haut Penja (PHP), qui exploite des milliers d'hectares de banane dans la localité de Penja, dans le département du Moungo, région du Littoral, est aussi le plus grand producteur de poivre blanc au Cameroun. A en croire les responsables de cette entreprise agroalimentaire, la production annuelle de poivre blanc de la PHP est de 40 tonnes. Une production à laquelle il faut ajouter celle des membres de la Fédération des producteurs de poivre blanc de Penja, dirigée par René Claude Métomo. Le poivre blanc de Penja est très prisé dans le monde de par sa saveur particulière, apprend-on. D'où sa récente labellisation. **MC**

Une production de 2000 tonnes de riz attendue en 2013 dans le département du Noun

Les travaux d'aménagement de 970 hectares de terres irriguées dans quatre arrondissements (Foumbot, Malentouen, Koutaba et Bangourai) du département du Noun, dans la région de l'Ouest Cameroun, pour la production du riz a démarré en ce début d'année. C'est ce qu'a pu constater le président du comité de pilotage de ce projet dénommé « Projet Mont Mbappit », le gouverneur Mindjidiwa Bakary, lors d'une descente sur le terrain. Au cours de cette visite à Koutaba, où 470 hectares sont en aménagement (construction des drains d'irrigation et des puits), les responsables du Projet Mont Mbappit ont soutenu qu'à la fin des aménagements, d'ici à juillet 2013, on pourrait s'attendre à un rendement de 6 tonnes de riz à l'hectare, soit 2000 tonnes de riz marchand au total. « *Si le kg est vendu à 300 FCFA, nous sommes à 600 millions FCFA de richesses qui rentreront dans le Noun* », estime le coordonnateur du projet, Amadou Potouogbounkouo. Ce dernier précise qu'actuellement le projet ne produit que 700 tonnes de riz qui sont transformées dans la localité de Ndop, dans la région du Nord-Ouest voisine. **BRM**

LE DÉFICIT DE PRODUCTION DE RIZ EST DE 376 000 TONNES PAR AN

Selon le Ministère de l'agriculture du Cameroun, les productions cumulées de la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY) et des producteurs traditionnels de riz des localités de Ndop (Nord-Ouest), de Tonga (Ouest) et du département du Noun (Projet Mont Mbappit) sont estimées annuellement à 124 000 tonnes. Alors que la demande nationale, apprend-on, est d'environ 500 000 tonnes. Ce qui révèle un déficit de production de 376 000 tonnes, qu'il faut revoir à la hausse dans la mesure où pratiquement toute la production de la SEMRY est entièrement vendue au Nigeria sous forme de Paddy, puisque le Cameroun dispose de très peu d'unités de décorticage.

LA BID PRÊTE 13,5 MILLIARDS FCFA AU CAMEROUN POUR LA PRODUCTION DE RIZ

Selon le quotidien public camerounais *Cameroon Tribune*, la Banque islamique de développement (BID) a mis à disposition de l'Etat du Cameroun la somme de 13,5 milliards FCFA pour la réalisation de la seconde phase du Projet Mont Mbappit, qui promeut et développe la culture du riz dans le département du Noun, région de l'Ouest. Cette deuxième phase, apprend-on, va permettre d'étendre l'aménagement des parcelles irrigables aux neuf arrondissements que compte le département du Noun, et de dépasser la production de 2000 tonnes de riz marchand escomptée en 2013.

UTZ certifie les plantations de 400 producteurs de cacao au Cameroun

Les Pays-Bas, qui consomment 70% du cacao camerounais, selon les chiffres officiels, vont interdire l'arrivée sur leur territoire du cacao non certifié d'ici à 2020.

Après avoir été formés pendant plus d'un an sur les bonnes pratiques culturales et les notions de sécurité alimentaire en rapport avec la santé, 400 producteurs de cacao du département de la Lékié, le plus grand bassin de production de cacao au Cameroun, viennent de recevoir la certification UTZ, un organisme de contrôle de la qualité du cacao basé aux Pays-Bas. Cette certification a été rendue possible grâce au concours d'un organisme camerounais dénommé Agro-Produce Management Services Limited (AMS), qui s'est lui-même attaché les services de Theobroma BV, grand négociant de fèves aux Pays-Bas.

ECHÉANCE 2020

En rappel, les Pays-Bas, qui consomment 70% du cacao camerounais, selon les chiffres officiels, vont interdire l'arrivée sur leur territoire du cacao non certifié d'ici à 2020. Aussi, pour ne pas perdre le marché néerlandais, le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) s'est-il engagé dans un programme de certification des plantations. **BRM**

2400 sacs de fertilisants distribués aux producteurs de cacao et de café du Nord-Ouest

Les responsables du Projet d'appui à l'usage des fertilisants du ministre de l'Agriculture ont procédé à la distribution de 2400 sacs de fertilisants à douze associations de producteurs de cacao et de café de la région du Nord-Ouest. Ce projet du gouvernement camerounais vise à booster l'usage des fertilisants par les producteurs, à l'effet d'augmenter leur production. Le projet couvre sept régions du pays. **AE**

La BAD accorde un prêt de 314 millions FCFA à l'IRAD pour la production de plants

Booster la production des plants de manioc, de pomme de terre, de patate, de maïs et de palmier à huile et, surtout, réduire le coût de ces plants au moment de les mettre à la disposition des agriculteurs : c'est l'objectif visé par le prêt de 314 millions FCFA que la Banque africaine de développement (BAD) vient d'accorder à l'Institut de recherche agronomique pour le développement (IRAD). L'annonce de l'octroi de ce financement a été faite le 15 février 2013 à Yaoundé au cours d'une visite à l'IRAD du directeur exécutif de la BAD pour l'Afrique centrale, Emmanuel Ngoy-Tha. Ce dernier a par ailleurs indiqué que l'IRAD va recevoir, au mois de mars prochain, la visite de dix hauts responsables de la BAD qui viendront s'enquérir de l'état d'avancement de la coopération avec l'IRAD, et examiner les voies et moyens pour la renforcer.

Au Cameroun, l'insuffisance et la cherté du matériel végétal de qualité sont citées parmi les causes de la faiblesse de l'agriculture dans ce pays si fertile, relégué au rang d'importateur de denrées alimentaires qui, selon les derniers résultats de la balance des paiements publiés par le Ministère des finances, ont coûté 600 milliards FCFA au pays en 2010.

BRM

1,4 milliard FCFA pour développer la pêche artisanale

Pour le compte de l'exercice 2013, les enveloppes cumulées de la Mission de développement de la pêche artisanale maritime (MIDEPECAM) et de la Caisse de développement de la pêche maritime (CDPM), deux structures chargées de la promotion de la pêche artisanale au Cameroun, sont de 1,4 milliard FCFA. Selon le ministre camerounais des Pêches, Dr Taïga, qui a présidé les conseils d'administration de ces structures le 8 février dernier à Douala, les 420 millions FCFA de la MIDEPECAM et les 999 millions FCFA de la CDPM vont servir à « *aider les pêcheurs artisanaux à travers la fourniture et l'entretien du matériel de pêche,* [à] *améliorer les circuits de distribution des captures de la pêche artisanale et la formation des pêcheurs* ». **MC**

Paul Fokam va désormais se consacrer à son holding suisse Afriland First Group

Afriland First Bank, le leader du marché bancaire camerounais, a un nouveau président du conseil d'administration. Il s'appelle, selon des sources internes à la banque, Jean Paulin Fonkoua. Ce dernier remplace à ce poste Paul Kammogne Fokam, le fondateur de cette banque, qui, apprend-on de sources autorisées, a souhaité céder son poste pour se consacrer davantage au holding Afriland First Group, deuxième groupe bancaire en Afrique centrale derrière la Gabonaise BGFI, basé en Suisse, qui coiffe toutes les filiales d'Afriland First Bank réparties dans dix pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie.

La filiale mère du Cameroun, selon les statistiques officielles, revendique au 31 décembre 2011 environ 477 milliards FCFA de dépôts, contre 233 milliards FCFA de crédits à la clientèle. **MC**

Standard Chartered Bank et BGFI désignées meilleurs spécialistes en valeur du Trésor

Mathieu Mandeng, le directeur général de la Standard Chartered Bank Cameroon, a reçu le 22 février 2013 à Douala des mains du ministre des Finances Alamine Ousmane Mey le prix de l'excellence récompensant le meilleur spécialiste en valeur du Trésor (SVT) pour les banques résidentes. Selon le membre du gouvernement, la banque a été ainsi récompensée pour le niveau de mobilisation des ressources lors des émissions de bons du Trésor par l'Etat du Cameroun, l'information et la promotion de ce produit d'investissement auprès de sa clientèle. Les mêmes critères ont prévalu pour la désignation de la BGFI, récompensée au même titre, mais pour le compte des banques non résidentes.

LE MEILLEUR RÉSULTAT

Active sur le marché bancaire camerounais depuis 1986, la Standard Chartered Bank emploie 88 personnes dont 4% d'expatriés, et a, selon son site Internet, été désignée en 2004 par le magazine *Ecofinance* comme étant l'institution bancaire ayant réalisé le meilleur résultat dans toute l'Afrique francophone. La BGFI, elle, a reçu son agrément pour intégrer le marché camerounais en novembre 2010. **MC**

Le Crédit Foncier du Cameroun allège son portefeuille d'impayés de 40 milliards FCFA

Selon Jean-Paul Missi, le directeur général du Crédit Foncier du Cameroun (CFC), la campagne spéciale de recouvrement lancée par cette entreprise publique entre le 15 octobre et le 30 novembre 2012 a produit des résultats appréciables. En effet, sur les 53 milliards FCFA que la banque de l'habitat au Cameroun avait à recouvrer auprès de l'Etat, des collectivités locales, des particuliers, des entreprises privées ou parapubliques, 40 milliards FCFA ont été effectivement recouvrés en six semaines, allégeant ainsi le portefeuille des impayés de cette banque spécialisée de 75%.

Dans le détail, explique le DG du CFC, 3,42 milliards FCFA ont été effectivement recouvrés, tandis que l'entreprise et l'Etat ont procédé à la signature d'une convention de dette croisée sur un montant total de 37 milliards FCFA.

BRM

Le Cameroun emprunte 25 milliards FCFA par émissions de bons du Trésor

L'Etat du Cameroun a réussi à mobiliser 25 milliards FCFA par deux émissions de bons du Trésor sur le marché des titres publics de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Selon les informations recueillies au Ministère des finances, la première opération a été réalisée le 30 janvier 2013 et a permis de lever 15 milliards FCFA sur une offre totale de 53 milliards FCFA, tandis que la seconde opération a été bouclée le 19 février 2013, avec à la clé un montant de 10 milliards FCFA récolté.

Selon la Loi de finances 2013, l'Etat du Cameroun émettra au total des titres publics d'un montant total de 250 milliards FCFA cette année, dont 100 milliards en bons du Trésor et le reste en obligations du Trésor. Le Cameroun est le principal animateur du marché des titres publics de la BEAC, qui a été lancé en 2011 avec une levée de fonds de 50 milliards FCFA par l'Etat du Cameroun, qui est reparti sur ce marché l'année dernière et a à nouveau réussi à lever au total 110 milliards FCFA.

AE

Désaccord sur les conditionnalités du Code d'incitation à l'investissement

Un projet de loi portant Code d'incitation à l'investissement au Cameroun « *sera bientôt déposé à l'Assemblée nationale* », a déclaré Philémon Yang, le Premier ministre camerounais, le 21 février dernier à Douala à l'ouverture du Cameroon Business Forum (CBF). Toutefois, selon le patronat camerounais, notamment Entreprise du Cameroun (ECAM) et le Groupement interpatronal du Cameroun (Gicam), ce code pourrait exclure les PME, pourtant présentées comme principaux acteurs de la croissance économique et qui, dans le contexte camerounais, rencontrent le plus de difficultés à se développer. Et pour cause, le seuil minimal d'investissement exigé par la mouture du code est intenable pour ces PME.

ABAISSER LE SEUIL

En effet, révèle Protais Ayangma, le président d'ECAM, « *le texte étudié lors de la session du comité de régulation de la compétitivité fait mention d'un seuil de 500 millions FCFA pour bénéficier de ces incitations. Ce seuil est non seulement cinq fois supérieur à celui proposé dans les moutures antérieures, mais semble exclure les PME, dont les capacités financières n'atteignent pas toujours les seuils requis.* » Aussi, soutient Guy Tchuenté, membre du conseil exécutif du Gicam, le patronat pense pouvoir amener les pouvoir publics à « *réduire ce seuil à 200 ou 300 millions FCFA pour les entreprises à capitaux nationaux* », constituées à 80% de PME, selon l'Institut national de la statistique (INS).

BRM

La non-maturation des projets plombe le Budget d'investissement public

Gilbert Didier Edoa, le secrétaire général du Ministère camerounais de l'économie, croit savoir la principale cause de non-consommation des crédits affectés à l'investissement public au Cameroun. Cet obstacle qui se dresse sur le chemin de la consommation optimale des crédits à l'investissement est, selon lui, la non-maturation des projets devant accueillir lesdits investissements.

Pour preuve, a-t-il confié à l'Agence Ecofin, seulement 35% des projets (156 projets et programmes au total) inscrits dans le Budget d'investissement public (BIP) actuellement en cours au Cameroun ont atteint leur phase de maturation. En conséquence, près de 65% des projets inscrits dans le BIP cette année pourraient ne pas être réalisés. C'est à l'effet d'éviter une énième sous-consommation du BIP que le Ministère de l'économie a organisé le 1er mars dernier à Yaoundé un séminaire de sensibilisation et d'appropriation intitulé « La chaîne des résultats des programmes et projets ».

En rappel, sur l'enveloppe de 3236 milliards FCFA représentant le budget de l'Etat du Cameroun pour l'exercice 2013, 40% sont alloués à l'investissement, selon les déclarations du ministre des Finances devant la Commission des finances de l'Assemblée nationale, contre 60% pour le fonctionnement. **MC**

Le leader du mois

Alamine Ousmane Mey invite les opérateurs économiques à participer aux appels de fonds lancés par l'Etat

Le 22 février 2013 à Douala, la capitale économique du Cameroun, le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, a organisé un dîner à l'intention des opérateurs économiques. Au cours de cette rencontre, le ministre a présenté à ses hôtes les besoins financiers de l'Etat du Cameroun en 2013, lesquels doivent en partie être satisfaits par des émissions de titres publics, pour un montant global de 250 milliards FCFA selon la dernière Loi de finances. Aussi, le ministre des Finances a-t-il invité les opérateurs économiques à investir dans ces opérations qui, a-t-il déclaré, sont « *des investissements rentables* ».

UNE TRADITION INAUGURÉE EN 2010

A titre d'exemple, a souligné Alamine Ousmane Mey, en mobilisant 110 milliards FCFA l'année dernière à travers des émissions successives de bons du Trésor, l'Etat a permis aux souscripteurs de gagner des intérêts (précomptés) d'un montant total de 1,1 milliard FCFA, contre 447 millions FCFA d'intérêts pour les 50 milliards FCFA mobilisés par émissions des bons du Trésor en 2011.

Au premier trimestre 2013 courant, le gouvernement camerounais a déjà levé 25 milliards FCFA sur le marché financier de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Perpétuant ainsi une tradition inaugurée en 2010 avec un emprunt obligataire de 200 milliards FCFA bouclé en quinze jours seulement à la Douala Stock Exchange (DSX), la bourse des valeurs mobilières du pays. **BRM**

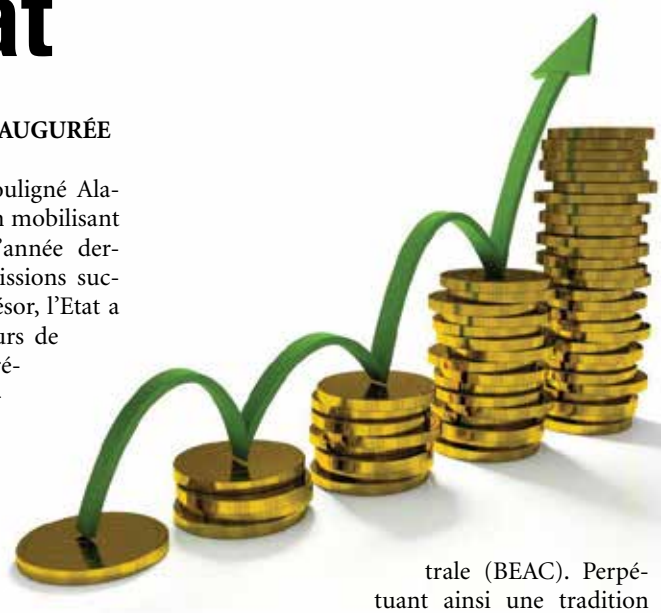

LES BONS DU TRÉSOR DE L'ETAT BOOSTENT LE MARCHÉ SECONDAIRE DE LA DOUALA STOCK EXCHANGE

Les émissions de titres publics lancées en 2011 par le gouvernement camerounais constituent une véritable bouffée d'oxygène pour le marché secondaire de la Douala Stock Exchange, la bourse des valeurs mobilières du Cameroun. En 2012, le compartiment des titres publics à souscription libre de cette place boursière, qui était pratiquement inexistant avant les premières émissions des bons du Trésor par l'Etat en 2011, connaît une activité débordante. Selon les statistiques officielles révélées par Alamine Ousmane Mey, 8429 bons du Trésor assimilables ont été échangés en 2012 pour un montant global achats-ventes de 8,2 milliards FCFA. Pour les titres émis en syndication, ce sont 7,9 millions d'obligations qui ont été échangées pour un montant global achats-ventes de 79,2 milliards FCFA.

Faites vous-même l'actualité

www.agenceecofin.com/com

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID